

24 jan 2003 -16:00

Appartient à compte rendu du Conseil des Ministres du 24/01/2003

Location d'un bâtiment pour le Ministère des Finances

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, chargé des Classes moyennes, le Conseil des Ministres a approuvé la prise en location, par la Régie des Bâtiments, d'un immeuble situé à Lanaken, Stationsstraat 66, pour l'hébergement de transition du Bureau des Recettes des Contributions directes.

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, chargé des Classes moyennes, le Conseil des Ministres a approuvé la prise en location, par la Régie des Bâtiments, d'un immeuble situé à Lanaken, Stationsstraat 66, pour l'hébergement de transition du Bureau des Recettes des Contributions directes.

Le bâtiment est situé dans le centre de Lanaken, à proximité immédiate du Centre des Finances (Stationsstraat 20). Il est aisément accessible au personnel et aux visiteurs. L'accès pour le personnel et les visiteurs est séparé et les bureaux sont à 100% accessibles aux moins-valides. A l'avenir, les services des Finances de Maasmechelen et Lanaken seront hébergés dans un nouveau Centre des Finances situé Dr. Haubenlaan. Il s'agit de la transformation d'un couvent. L'esquisse de projet de cette transformation-construction neuve a été établie mais l'étude a été provisoirement suspendue jusqu'à ce qu'un programme définitif des besoins soit élaboré dans le cadre de Coperfin.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe